

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 17 (1989)
Heft: 66

Artikel: Programme général des manifestations
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Programme général

Vendredi 29 septembre 1989 (*Marché Couvert*)

20 heures: **Grand loto**, 20 séries

22 heures: Grand bal avec l'orchestre «**Carré d'As**», animation, soupe de chalet, restauration

Samedi 30 septembre 1989

Arrivée en matinée et après-midi des groupes participant à la fête

Les groupes se rendront, selon leur désir, visiter les désalpes (Rindya) soit à Albeuve, Charmey, Semsales

Réunion du Conseil romand et interrégional à 17 heures avec M. Brodard au Café Gruyérien à Bulle

Dès 19 heures sous le chapiteau, place des Albergueux: repas du soir, distribution des prix de l'exposition du petit bétail, restauration, animation, soirée folklorique, grand bal populaire avec l'orchestre «**Swiss Music Typisch Innerschwytz**»

Parallèlement dès 20 h, à l'Hôtel de Ville, spectacle du Festival «l'Oura di Chenayiè». Soirée plutôt destinée aux patoisants et à la Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes.

des manifestations

Dimanche 1^{er} octobre 1989

9 h: Messe de circonstance, place de fête (sermon de l'abbé Paul Chollet de Grandvillard). Messe chantée par le Chœur des Armaillis de La Roche, rehaussée par un groupe de cors des alpes de la Singine (messe composée par † M. André Brodard). Bénédiction du drapeau des patoisants de la Gruyère.

10 h 15: Place de fête, proclamation du concours des patois romands et interrégionaux, nomination de mainteneurs

11 h 30: Apéritif

12 h: Repas officiel

13 h: Concours de tonte des moutons (les participants auront l'occasion de visiter l'exposition du petit bétail ovin et caprin, manifestation qui se déroule sur la place de fête, également)

14 h 30: Grand cortège folklorique

Dès la fin du cortège, sous le grand chapiteau, la fête continue avec des productions de groupes folkloriques (restauration, animation, danse).

RECOMMANDATION AUX NOUVEAUX MAINTENEURS du patois et aux participants au concours littéraire

La réception des patoisants aura lieu avant la messe, à l'entrée de la cantine.

Dès la fin de la messe, le temps réservé à la partie officielle sera bref. Il est prévu :

- a) la proclamation des mainteneurs du patois, avec remise du diplôme et de l'insigne;
- b) la publication des résultats du concours littéraire, avec distribution des prix, dans l'ordre suivant :
 - les enfants, appelés selon le canton ou la région;
 - les adultes, appelés selon le canton ou la région.



Viendront en premier, les prix romands, puis les premiers prix; ensuite, les deuxièmes prix, etc.

Chacun prendra la peine de se tenir près du podium (celui ayant servi d'autel pour la messe) afin de ne pas se faire attendre.

Il faut aussi compter avec le temps d'une photo pour les mainteneurs les enfants, les prix romands, etc., et pour permettre aux organisateurs de dire quelques mots.

Il faut à tout prix éviter de retarder l'horaire prévu.

Francis Brodard
Président des patoisants fribourgeois

Les articles pour L' AMI DU PATOIS pour le 4ème trimestre doivent nous parvenir jusqu'au 24 novembre, dernier délai. Merci à tous !
La Rédaction